



National Defence

Défense nationale

Deputy Minister

Sous-ministre

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, (Ontario)
K1A 0K2

L'honorable Kevin Sorenson
Président du Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur,

Comme promis dans la réponse du gouvernement au quarante-sixième rapport du Comité permanent des comptes publics, intitulé *Rapport 6, Le Collège militaire royal du Canada – Défense nationale, des Rapports de l'automne 2017 du vérificateur général du Canada*, la Défense nationale envoie sa réponse à la recommandation 1, dont la date d'échéance est le 17 septembre 2018.

Cordialement,

Jody Thomas

Pièce jointes : 1

Réponse au Comité permanent des comptes publics, Rapport 6, Le Collège militaire royal du Canada, des Rapports de l'automne 2017 du vérificateur général du Canada

Recommandation 1

Que, d'ici septembre 2018, la Défense nationale présente au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport donnant des détails sur les progrès réalisés pour : 1) définir clairement et renforcer l'instruction militaire des élèves-officiers au Collège militaire royal du Canada afin de la rendre pertinente, pratique et utile pour les unités opérationnelles; 2) intégrer ce programme d'instruction militaire amélioré aux programmes d'études universitaires destinés aux élèves-officiers.

Contexte

Dans sa réponse aux Rapports de l'automne 2017 du vérificateur général du Canada, la Défense nationale a déclaré qu'elle procéderait à un « examen de toutes les activités liées à l'instruction militaire, y compris le leadership et l'éthique, offertes aux aspirants de marine et aux élèves officiers tout au long de l'année universitaire et de la période d'instruction estivale [...] ». L'objectif était d'accroître la pertinence et l'utilité des activités d'instruction pour les unités opérationnelles, tout en assurant un « équilibre raisonnable entre les études et l'instruction militaire ».

Accroître la pertinence et l'utilité de l'instruction militaire pour les unités opérationnelles

Le Collège militaire royal du Canada (CMR) a examiné le pilier militaire du Programme de formation des officiers de la Force régulière (PFOR) et l'a arrimé plus étroitement au cadre de perfectionnement des leaders des Forces armées canadiennes (FAC), qui constitue le document d'orientation des forces armées pour le perfectionnement des officiers. En plus d'adopter les mêmes normes que celles qu'utilisent les FAC pour réaliser l'instruction et l'évaluation de leurs propres officiers, le CMR a conçu un processus d'évaluation individualisé, lequel fait partie du programme de perfectionnement professionnel et est propre au pilier militaire. Ce processus permettra de s'assurer que chaque aspirant de marine et élève-officier reçoit une orientation adaptée à ses propres forces et faiblesses, en particulier à l'égard du perfectionnement du leadership.

Ce perfectionnement du leadership a été accru par le recours à du personnel de grade plus élevé pour les postes clés des escadres d'instruction. Le personnel de grade plus élevé a plus d'expérience et de compétences, ce qui sera avantageux pour fournir de l'orientation, de l'encadrement et de la surveillance ainsi que de l'accompagnement et du mentorat aux aspirants de marine et aux élèves-officiers. Ces mesures permettront d'améliorer la capacité des aspirants de marine et des élèves-officiers d'apporter des contributions à leur unité à l'obtention de leur diplôme. Dans le cadre d'un processus d'examen et de validation en cours,

le Collège collaborera avec les établissements d’instruction des FAC afin d’obtenir de la rétroaction sur les points forts et les points faibles du programme de cours mis à jour.

À compter de cette année, le CMR soumet les aspirants de marine et les élèves-officiers à des mises en situation supplémentaires et plus réalistes et inspirées de la vie réelle dans le cadre de leur instruction militaire. Une partie importante de l’instruction se déroule maintenant à l’extérieur de la salle de classe et est axée sur des scénarios opérationnels, y compris la conduite d’enquêtes, la planification militaire et le traitement des subordonnés dans des situations mêlant la discipline militaire et le système de justice militaire. Cette approche stimulera les habiletés de raisonnement critique des aspirants de marine et des élèves-officiers selon des façons qui s’apparentent davantage à ce qui est exigé dans les forces armées. Attribuer la responsabilité de la conception et de l’enseignement d’une partie de l’instruction aux aspirants de marine et aux élèves-officiers de troisième année et de quatrième année renforce également la composante de perfectionnement du leadership du programme du CMR.

Depuis l’été 2018, le CMR veille à ce que les aspirants de marine et les élèves-officiers aient des possibilités d’expérience de travail de meilleure qualité pour ceux qui ne participent pas à une instruction en étapes propre à un groupe professionnel, à une formation en langue seconde ou à la poursuite du cours professionnel – Niveau élémentaire. La coopération avec la Marine royale canadienne, l’Armée canadienne et l’Aviation royale canadienne permet de cibler des possibilités encore meilleures. Les principaux critères pour jumeler un aspirant de marine ou un élève-officier et une offre d’emploi d’été seront la façon dont les rôles à remplir correspondent aux domaines d’intérêt professionnel de la personne et les possibilités que l’emploi offre en matière de perfectionnement du leadership. La planification pour l’été 2019 commencera en octobre 2018, en fonction d’un examen du programme de l’été 2018.

Enfin, la Défense nationale a amélioré la coopération entre le chef d’état-major de la défense (CEMD) et les dirigeants des établissements d’enseignement des FAC en ajustant les structures de gouvernance des FAC. Le commandant de l’Académie canadienne de la Défense est maintenant un membre du Conseil des Forces armées, l’organe militaire supérieur qui conseille le CEMD, et il sera également en contact direct avec le CEMD lors des réunions du conseil des commandants de l’Académie canadienne de la Défense, un nouvel organe présidé par le CEMD. Ensemble, ces changements fourniront aux dirigeants des établissements d’instruction militaire du Canada une meilleure compréhension des besoins opérationnels des FAC et au CEMD, les moyens nécessaires pour s’assurer que les programmes des collèges sont conformes à son intention et à sa vision.

Intégrer et équilibrer l’instruction militaire et les études

Le CMR améliore la coordination entre le programme militaire et le programme d’études au moyen de réunions hebdomadaires de l’Escadre militaire, de l’Escadre des études et de l’Escadre des sports pour garantir l’harmonisation de toutes les activités, l’adhésion aux priorités du commandant et les occasions de créer des synergies. De plus, le Sénat du CMR, dont la fonction consiste à s’assurer que la qualité des diplômes décernés par le CMR satisfait

aux normes les plus élevées, a mis sur pied un comité d'examen des quatre piliers, lequel effectue l'examen de la mise en œuvre du PFOR au CMR dans le but d'appuyer l'ensemble des quatre piliers à titre d'exigences essentielles de réussite dans le PFOR du CMR. Le CMR a également entrepris un examen exhaustif du tronc commun universitaire afin de s'assurer qu'il s'arrime pleinement aux besoins en éducation des FAC. Ce sous-comité de l'Assemblée générale des professeurs de l'université fera partie intégrante du processus permettant une meilleure coordination du pilier militaire révisé et du programme d'études. Plus important encore, il permettra de s'assurer que les aspects « théoriques » du programme d'études cadrent avec les dimensions pratiques de la profession des armes.

Même si l'examen du tronc commun garantira que l'éducation universitaire du CMR continue d'être liée à la profession des armes, le CMR a déjà amélioré l'intégration au niveau de la salle de classe entre les études et l'instruction militaire en soulignant la pertinence pratique du matériel scolaire de façon plus systématique. Par exemple, l'opération HONOUR et la politique de défense intitulée *Protection, Sécurité, Engagement* sont toutes deux déjà incorporées dans le cours de troisième année du CMR sur le comportement organisationnel et le leadership et traitent de thèmes comprenant la diversité, les préjugés, la perception, les valeurs, l'équité et la culture. Comme il est indiqué ci-dessus, une approche plus pratique de l'apprentissage, et en particulier la participation des cadets supérieurs à l'enseignement, renforcera également le lien entre le matériel de cours et l'instruction militaire.

Le Collège a aussi pris des mesures pour assurer un équilibre entre les études et l'instruction militaire en préservant des périodes durant la journée pour réaliser des activités liées aux études ou des activités militaires précises. De plus, un processus amélioré d'examen en profondeur des activités ne faisant pas partie du programme d'études a été mis en place afin de réduire au minimum leur incidence sur la capacité des aspirants de marine et des élèves-officiers à réaliser des activités militaires. Le Collège maintient également ses efforts en vue d'améliorer la compréhension et l'appréciation de la nature militaire unique du CMR par les civils du corps professoral. À titre d'exemple, le nouveau programme d'orientation du personnel enseignant et des professeurs offre au nouveau personnel enseignant et aux nouveaux professeurs une introduction aux FAC et aux rôles et responsabilités de l'Escadre d'instruction militaire.

Pour parvenir à un changement structurel durable, les FAC entreprennent un examen exhaustif du cadre de gouvernance des collèges militaires canadiens, qui s'appliquera aux activités des deux collèges militaires. Cet examen fournira également un moyen officiel de modifier les structures qui régissent le lien entre les études et l'instruction militaire. Il est prévu que l'examen débute par la diffusion du plan stratégique du CMR et des conclusions du comité sur la gouvernance du CMR au plus tard le 31 octobre 2018, et que les conclusions du groupe de travail du Sénat du CMR sur l'intégration des trois autres piliers dans le programme d'études soient reçues au plus tard en avril 2019, après quoi le processus d'adoption des changements convenus commencera.

Conclusion

La Défense nationale prend des mesures tangibles pour mettre en œuvre le plan d'action qu'elle a conçu en réponse aux Rapports de l'automne 2017 du vérificateur général du Canada, et rend ainsi plus pertinente, pratique et utile pour les unités opérationnelles l'instruction militaire des aspirants de marine et des élèves-officiers au Collège militaire royal du Canada. Les changements apportés au programme d'études, jumelés à une approche d'apprentissage plus active, à de meilleures possibilités d'expérience de travail et à une collaboration accrue entre l'Académie canadienne de la Défense et les dirigeants des FAC, renforcent le pilier militaire du Programme de formation des officiers de la Force régulière et garantissent sa pertinence pour les unités opérationnelles. Les modifications apportées aux structures de gouvernance des FAC, l'examen des quatre piliers et du tronc commun, et une meilleure coordination entre les branches militaire et civile du programme du CMR renforcent l'intégration entre les études et l'instruction militaire et, en temps voulu, faciliteront l'atteinte de l'équilibre entre les deux.